



Le Vap

Vivre à *leyben*

N° 32 • Août - Septembre 2025



Toute l'actualité en détail sur
www.pleyben.fr

retrouvez-nous sur :  citykomi 

Photos des habitants de Pleyben réalisées par Vincent Gaches.



Prochain numéro le 26 septembre 2025

• SOMMAIRE •

p3	ÉDITO
p4-10	COMMUNE
p11-14	DIVERS
p15	AFFAIRES SOCIALES
p16-17	ENFANCE - JEUNESSE
p18-19	CULTURE - TOURISME
p20	L'ARVEST
p21-23	LES ESTIVALES
p24-25	BIBLIOTHÈQUE
p26-28	ASSOCIATIONS - ÉVÉNEMENTS
p29-30	COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
p31	DIVERS ET PAROLE AUX MINORITÉS
p32	AGENDA

INFOS UTILES

Mairie : 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h15 du lundi au vendredi.
Téléphone : 02.98.26.68.11
Email : contact@mairiepleyben.fr
Site Web : www.pleyben.fr
Communauté de communes : 02.98.16.14.00
Pour toutes questions diverses aux élus : avotreecoute@mairiepleyben.fr
Rencontre des élus sur simple demande de rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie.
Pour toute demande relative à l'épicerie sociale ou au CCAS, première prise de contact auprès du secrétariat de la mairie.



Directrice de publication :
Amélie CARO, Maire

Rédactrice en chef :
Amélie CARO, Maire

Comité de rédaction :
Bureau municipal et agents municipaux

Comité de correction :
Marie-Paule LE DÛ
Roger LE SAUX

Réalisé par
IMPRIMERIE DU COMMERCE
www.impricom.fr

Diffusion en version numérique sur
www.pleyben.fr et Citykomi.

Mairie de Pleyben - Accueil
site officiel de la commune de Pleyben
www.pleyben.fr

Édition en 900 exemplaires, imprimés sur papier PEFC
issu de forêts gérées durablement.
Imprimerie du Commerce, Quimper.

• ÉDITO •



Bonjour à tous,
Ces dernières semaines ont, une fois encore, été rythmées par de nombreuses réunions et temps de travail, avec des sujets qui concernent aussi

bien le quotidien que l'avenir à moyen et long terme de notre commune. À chaque étape, il s'agit de trouver les équilibres humains et financiers nécessaires pour avancer, avec pragmatisme et sens des priorités.

Parmi les projets structurants en cours, l'étude du site des Galettes poursuit son évolution. Plusieurs rencontres ont été organisées avec des constructeurs pour leur présenter les cinq lots à bâtir prévus dans le cadre du plan d'aménagement en cours de validation. Si les travaux de viabilisation ne débuteront qu'en janvier 2026, les échanges actuels permettront, nous l'espérons, de concrétiser d'ici quelques années un ensemble d'environ quarante logements : le projet se fera inévitablement en plusieurs phases avec pour objectif de commencer courant 2026 les constructions sur un premier lot. Ce type de projet demande du temps, car il s'accompagne de nombreuses procédures réglementaires et de validations techniques indispensables à sa réalisation.

Le logement reste d'ailleurs un fil rouge dans notre action municipale. Ces dernières semaines, des courriers ont été envoyés à destination de propriétaires de logements vacants depuis longtemps et pour lesquels aucun projet (vente ou emménagement) n'est connu, pour leur rappeler les dispositifs mobilisables pour engager des actions en faveur de la mise en location ou en vente. Si vous en connaissez dans votre entourage ou votre quartier, n'hésitez pas à nous en faire part. Un logement vide se détériore rapidement, et sa réhabilitation devient ensuite plus difficile.

Enfin, nous pensons aussi aux habitants vivant dans des conditions proches de l'insalubrité. Ces situations sont parfois invisibles pour les services publics, et nous restons disponibles pour accompagner les personnes concernées qui souhaiteraient se signaler ou obtenir de l'aide.

Ce bulletin est une nouvelle fois très copieux donc sans attendre je vous laisse en prendre connaissance, en remerciant l'ensemble des contributeurs : élus, agents et acteurs associatifs ou scolaires du territoire !

Bonne lecture et bel été à tous,

Amélie Caro, Maire



Agence postale
du lundi au vendredi
de 9h30h - 12h30
le mardi en plus
de 16h - 18h30

Bibliothèque
02 98 26 30 65
bibliotheque@mairiepleyben.fr
Mercredi : 10h - 12h ; 14h - 19h
Jeudi : 16h - 19h
Samedi : 10h - 17h
Dimanche : 10h30 - 12h

Espace public numérique
<https://epn.mairiepleyben.fr/>

Gendarmerie
rue Laënnec
02 98 26 60 09
Lundi : 14h - 18h
Samedi : 8h - 12h

N° d'urgences
Pompiers le **18**
Gendarmerie le **17**
Samu le **15**

Déchetterie de Pleyben
02 98 26 67 53
Lundi : 9h30 - 12h
13h30 - 17h
du jeudi au samedi :
9h30 - 12h ; 13h30 - 17h

Pharmacie Houeix
45 Pl. Charles de Gaulle,
29190 Pleyben
Lundi-vendredi : 8h45 - 12h15
et 13h45 - 19h15
Samedi : 8h45 - 12h30
Pharmacie de garde
faire le 3237
ou bien www.3237.fr

Eau et assainissement
(dépannage)
Eau : 09 69 32 35 29
Assainissement : 02 77 62 40 09

Médecins généralistes
8, square des Bruyères
D^R Vivien PERIN, D^R Aldric LUCAS
et D^R Lucas BEURTON-COURAUD
02 98 99 16 79

Cabinets infirmiers :
8, square des Bruyères
Cabinet CARN AR SCAO
02 98 26 65 54

Cabinet BOUCHER-BRENNER
02 98 26 65 85

Cabinet des Bruyères
02 98 81 27 15

Conseil municipal du 10 juillet

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 10 juillet et a délibéré sur les points suivants. L'intégralité des délibérations est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune.

Compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal :

- . Création d'une régie de recettes à la bibliothèque municipale
- . Contrat de prêt participatif via la société VILLIZ
- . Changement de deux menuiseries sur le bâtiment de la MAM (maison d'assistantes maternelles) et demande de subvention auprès de la CAF
- . Souscription d'un emprunt pour le financement des acquisitions foncières.

Vote de la participation financière aux frais de fonctionnement des classes sous contrat d'association de l'école Saint-Joseph pour 2025

La commune doit participer aux frais de fonctionnement de l'école Saint-Joseph en fonction du nombre d'enfants qui y sont scolarisés et du coût constaté d'un élève scolarisé à l'école publique (les communes ne participent pas aux frais d'investissement des écoles privées). Pour éviter de trop grandes variations d'une année sur l'autre et en accord avec l'organisme de gestion de l'école, le calcul est établi en tenant compte de la moyenne des 3 dernières années.

Toutefois, conformément à la délibération du conseil municipal en date du 12 avril 2022, il est appliqué un plafonnement pour les enfants scolarisés à l'école Saint-Joseph et domiciliés en dehors de la commune de Pleyben, fixé à 13 élèves de maternelle et 26 élèves des classes élémentaires.

La moyenne des frais de fonctionnement pour l'entretien d'un élève des classes maternelles publiques de la commune s'élève à 2 039 € et celle d'un élève des classes élémentaires à 685 €. En conséquence, le montant de la participation pour l'année 2025 s'élève à 164 991 €.

Attribution de subventions à 2 associations

En complément du vote des subventions aux associations réalisé par le conseil municipal lors de sa séance du 10 avril, il est attribué les subventions suivantes.

- . Comité des fêtes : 600 €
- . École de musique de Brasparts : 180 €.

Tarifs des locations des salles de l'Arvest pour 2026

Afin de pouvoir permettre une rédaction appropriée des contrats de location des salles de l'Arvest, les tarifs pour l'année suivante sont régulièrement votés dès le mois de juin.

Travaux des rues Traverse et de l'Avenir : convention financière avec le SDEF pour l'effacement des réseaux basse tension, éclairage public et télécom

Dans le cadre des travaux de réfection de ces 2 rues, il sera effectué un enfouissement de tous les réseaux souples. Ceux-ci seront réalisés par le SDEF (Syndicat d'électrification du Finistère) à qui la commune devra verser une participation estimée à 67 250 €.

Mise en place de la taxe d'habitation pour les logements vacants

Face au constat d'un nombre important de logements vacants sur la commune et d'une demande récurrente de logements qui ne peut être satisfaite, le conseil municipal a décidé d'instituer, comme le code général des impôts le permet, la taxe d'habitation sur les logements vacants.

Sont concernés les seuls locaux à usage d'habitation (appartements ou maisons) qui sont habitables et qui ne sont pas déjà assujettis à la taxe d'habitation (les résidences secondaires étant assujetties à la taxe d'habitation ne sont donc pas concernées).

Le logement doit avoir été libre de toute occupation depuis plus de 2 ans ou être occupé moins de 90 jours consécutifs dans une année.

La vacance ne doit pas être volontaire. Ne sont donc pas assujettis à la taxe les logements mis en location ou en vente au prix du marché mais ne trouvant pas preneur ou les logements devant faire l'objet de travaux importants devant dépasser 25 % de la valeur du logement.

Cette mesure prise par le conseil municipal est avant tout incitative afin que des logements qui pourraient l'être soient remis sur le marché de la location ou de la vente. Elle vient à l'appui des mesures prises pour la revitalisation de la commune dans le cadre de l'opération de revitalisation du territoire actuellement en cours sur la commune.

Acquisition de deux parcelles rue Edouard Rolland et rue de Kerguillé

Lors du précédent conseil municipal, la commune a décidé d'acquérir deux parcelles situées rue Edouard Rolland et rue de Kerguillé ;

Afin de compléter une emprise foncière sur ce quartier, le conseil municipal a décidé d'acquérir les parcelles suivantes :

- . une partie de la parcelle XV n°56, située rue de Kerguillé, appartenant à Mr Jean RIOU, pour 362 m²
- . la parcelle XV n°351, située rue Edouard Rolland, appartenant à Mr et Mme LE HIR, pour une superficie d'environ 4 800 m² (à préciser après bornage)

Les prix d'acquisition ont été convenus à 17 € le m².

Fixation du nombre et de la répartition des sièges pour la constitution du prochain conseil communautaire

La composition du conseil communautaire qui sera appelé à siéger après les élections municipales et communautaires de mars prochain doit être fixée dès à présent, soit selon une procédure dite « de droit commun » ou selon un accord local répondant toutefois à certaines exigences réglementaires.

Le conseil communautaire, lors de sa séance du 1er juillet, a délibéré en faveur de la procédure de l'accord local.

Celle-ci prévoit que le nombre de conseillers communautaires serait, comme actuellement, de 44 membres dont 6 issus du conseil municipal de Pleyben.

Le conseil municipal a donné un avis favorable à la proposition faite par le conseil communautaire.

Dénomination du lycée des métiers de Pleyben

Le lycée des métiers a souhaité que la commune donne son avis sur le choix fait par son conseil d'administration de dénommer l'établissement « Lycée des métiers du bâtiment Jeanne Malivel », laquelle fut une artiste bretonne pionnière du renouveau des arts décoratifs en Bretagne au début du XX^{ème} siècle.

Le conseil municipal a donné un avis favorable à cette dénomination.

Modification du tableau des effectifs du personnel

Il a été décidé de créer un poste dans le cadre d'emploi des agents techniques

Extension des moyens de vidéoprotection

Le conseil départemental a initié un appel à projet pour les créations et les extensions de réseaux de vidéoprotection.

Le conseil municipal a décidé de s'inscrire dans ce nouveau dispositif pour l'installation de points de vidéoprotection complémentaires sur la commune, lesquels seront ultérieurement définis plus précisément.

Engagement de la commune en tant que ville ambassadrice du don d'organes

Considérant que le don d'organes constitue un enjeu majeur de santé publique, pour répondre à une proposition de l'association « Les Kms du fil rouge », le conseil municipal, s'est portée candidate pour que Pleyben sollicite le statut de « Ville ambassadrice du don d'organes », afin de porter un message fort en faveur de cette cause de santé publique.

Concrètement, cet engagement consiste à :

- . soutenir la sensibilisation locale par des actions ponctuelles ou régulières (affichage, événements, interventions associatives, etc.),
- . valoriser le rôle des acteurs du territoire déjà impliqués,
- . encourager les habitants à s'informer et à faire connaître leur position sur le don.

Candidature au label « Ville / village d'accueil des véhicules d'époque »

Voir article dédié page 6.

Une belle mobilisation pour la photo des habitants !

Dimanche 29 juin, les jardins de la salle Arvest ont accueilli de nombreux habitants venus participer à la grande photo de groupe et aux prises de vue par décennies de naissance. Difficile de donner un chiffre précis, mais il semble que nous ayons frôlé les 300 participants, ce qui est un beau succès pour une première édition !

Face à l'enthousiasme général, il est certain qu'une nouvelle édition sera envisagée sans attendre 10 ans...

Les photos ont été réalisées par le Pleybennois Vincent Gaches, technicien son, lumière et photo. Pour ceux qui souhaitent commander leur photo souvenir, il est encore possible de retourner le bon de réservation auprès de Reali-son jusqu'au 14 août. Attention : les agents d'accueil de la mairie ne sont pas habilités à recevoir les paiements donc le bulletin doit être remis lors des permanences dont les horaires vous seront communiqués sur Citykomi.

Les commandes peuvent également être effectuées en ligne sur le site : reali-son.com/pleyben.

Merci à toutes et à tous pour votre participation et votre bonne humeur !

Candidature au label « Ville / village d'accueil des véhicules d'époque »

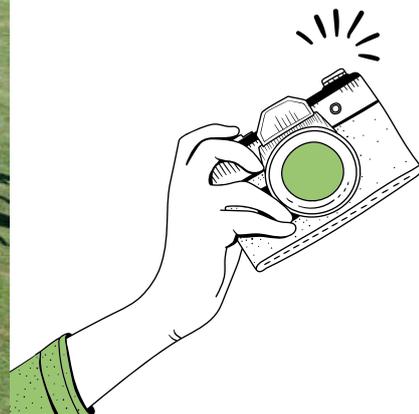
La Fédération française des véhicules d'époque, association reconnue d'utilité publique, propose aux collectivités territoriales de solliciter le label « Ville / village d'accueil des véhicules d'époque ».

Ce label vise à :

- . encourager la restauration, la sauvegarde et l'utilisation des véhicules d'époque ;
- . valoriser les territoires accueillant des manifestations ou haltes touristiques de véhicules anciens
- . dynamiser l'économie locale par la venue de collectionneurs et de visiteurs.

La commune répond aux exigences de l'association d'avoir un parking en cœur de ville pour l'exposition des véhicules, de disposer d'un intérêt touristique et de lieux de restauration.

Le conseil municipal a en conséquence décidé de solliciter auprès de l'association l'obtention de ce label.



Une première étude de marché pour mieux comprendre le marché de Pleyben

Dans le cadre d'un partenariat pédagogique avec la commune, les élèves de première STMG du lycée Saint-Louis de Châteaulin ont réalisé en mai 2025 leur toute première étude de marché, portant sur la satisfaction des usagers du marché de Pleyben et l'identification de pistes d'amélioration.

Encadrés par leur enseignante, Isabelle LE JEUNE, ces élèves ont interrogé **118** personnes fréquentant le marché, en s'appuyant sur une méthodologie structurée et un véritable travail de terrain. Une expérience concrète, formatrice, et riche de résultats.

Cette étude de marché a été réalisée en collaboration avec Laurie HENVEL, manager de commerce, qui avait préalablement présenté la demande de la commune de Pleyben aux étudiants lors d'une intervention au lycée Saint-Louis et qui a pu les accompagner dans le cadre de la préparation du questionnaire.

Quelques grands enseignements à retenir :

- **Un marché apprécié et bien ancré dans le territoire** : 50 % des répondants résident à Pleyben, les autres viennent principalement des communes voisines. La qualité des produits, l'ambiance et le contact humain sont les principales raisons de fréquentation.
- **Un public fidèle et régulier** : 60 % des personnes interrogées viennent chaque semaine, souvent depuis plusieurs années. Plus des trois quarts déclarent venir spécifiquement pour le marché.
- **Un profil type** : majoritairement des femmes (59 %), retraitées (41 %), âgées de plus de 50 ans (près de 62 %).
- **Une dynamique locale** : 88 % des personnes profitent de leur venue pour fréquenter d'autres commerces du centre-bourg.

Des attentes et des pistes d'amélioration ont également été exprimées :

Certains usagers souhaiteraient plus de diversité dans l'offre (vêtements, produits bio, plats à emporter...), une meilleure régularité de certains exposants, moins d'attente sur certains stands, ainsi que davantage de stationnements à proximité immédiate. Des attentes plus structurantes émergent aussi comme la création d'une halle pour l'hiver, ce que nous savons mais que nous ne pourrions pas satisfaire étant donné l'implantation du marché à proximité immédiate de l'église Saint-Germain classée monument historique et du coût que cela représenterait par ailleurs. Des demandes relatives à l'ajout de bancs et tables pour consommer sur place, voire des animations musicales ou conviviales ont été relevées. Nous allons les étudier.

La commune remercie chaleureusement les élèves et l'équipe pédagogique du lycée Saint-Louis pour leur implication, leur sérieux et leur regard neuf sur ce temps fort hebdomadaire de la vie pleybennoise.



NOUVEAU : un guide pratique des autorisations d'urbanisme à votre disposition

Toute construction, réhabilitation, modification, démolition d'un bâtiment... nécessite d'obtenir préalablement une autorisation d'urbanisme.

Celle-ci est délivrée par le maire ou son représentant, après instruction d'une demande déposée par le pétitionnaire.

Cette phase de constitution du dossier de demande peut paraître compliquée : Quel type de demande dois-je effectuer ? Quel imprimé remplir et où vais-je le trouver ? Quels documents dois-je joindre au dossier ? A qui dois-je faire parvenir ma demande et de quelle façon ? etc...

Pour vous aider dans ces démarches, la mairie vient de réaliser un guide pratique des autorisations d'urbanisme. Il est disponible sur le site internet de la commune dans la rubrique urbanisme ou en cliquant directement sur le lien suivant : <https://www.pleyben.fr/urbanisme/>

Toutefois, bien que cette aide soit appréciable, le service urbanisme de la mairie continuera à recevoir les personnes qui ont besoin d'informations pour la constitution de leur dossier.



Cérémonie commémorative du massacre de Kerviadec, le 5 août

Le 5 août 1944 à midi, alors qu'ils rentraient tranquillement des champs pour se restaurer, 6 moissonneurs ont été lâchement abattus par une patrouille allemande à bord d'une auto mitrailleuse.

Le drame s'est passé au lieu-dit Kerviadec où une stèle en leur mémoire a été érigée. Pour commémorer le 81^{ème} anniversaire de ce massacre, une cérémonie d'hommage aura lieu à la stèle le **mardi 5 août à 11 heures**.

Outre les familles, toute la population y est bien sûr invitée.

Lid-koun lazhadeg Kerviadeg, d'ar 5 a viz Eost

D'ar 5 a viz Eost 1944 da greisteiz, tra ma oant o tistreiñ sioul eus ar parkoù evit mont da ave t, e oa bet lazhet 6 meder gant soudarded alaman digalon hag a oa en ur c'harr mindrailhañ.

Ave tur reuz a oa c'hoarvezet e Kerviadeg, ma'z eus bet ave tur maen-koun evit ober enor dezho. Evit kounaat 81 bloaz al lazhadeg-se e vo graet ul lid a enor dirak ar maen-koun d'ar Meurzh 5 a viz Eost da 11 eur.

Ouzhpenn ar familhoù eo pedet an holl dud a zo o chom er gumun, evel-just.



Forum des associations le samedi 30 août

Des activités pour tous

Vous souhaitez, vous-même ou vos enfants, pratiquer une activité sportive, culturelle, manuelle ... Le forum des associations est le moment idéal pour vous renseigner auprès des différentes associations et, le cas échéant, de vous inscrire à leurs activités.

Le forum aura lieu le samedi avant la rentrée des classes, le **samedi 30 août de 9h à 13h au gymnase de Kervern**. Bon nombre d'associations pleybennoises y seront représentées ainsi que quelques associations des communes voisines.

Et dès à présent, pour vous préparer à cette rencontre, vous pouvez consulter l'annuaire des associations sur le site internet de la commune : www.pleyben.fr

Des animations « Climat déclic » présentes sur le forum

Cette année, pour enrichir cet événement, l'agence Energie et transition et communication du Pays de Brest, Ener'gence, sera présente sur le forum avec un stand « Climat déclic ».

Elle proposera différentes animations telles que CycloWatt, un vélo générateur qui met en lumière la notion de puissance électrique et nous fait cheminer sur nos propres consommations, une pêche aux écogestes pour les plus petits et une animation intitulée « Balance ton CO2 ! » pour faire réfléchir le public sur leur empreinte carbone.



Pot d'accueil des nouveaux arrivants le vendredi 5 septembre

La municipalité invite tous les nouveaux habitants, arrivés dans la commune depuis le 1^{er} septembre 2024, à partager un verre de l'amitié, le vendredi 5 septembre à 18h30 à la salle du patrimoine (à l'arrière de la mairie).

Toutefois les personnes arrivées avant cette date et qui n'ont pu participer l'an dernier à cet événement sont également les bienvenues.

Ce moment de convivialité est une opportunité d'échanges entre les participants et les élus municipaux et l'occasion de leur présenter les différents services et activités sur la commune.



Repas des aînés le dimanche 12 octobre

Le traditionnel repas des aînés offert par le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus, résidant sur la commune de Pleyben, se déroulera le dimanche 12 octobre à partir de 12h à la salle Arvest.

Les inscriptions sont obligatoires et sont à faire pour le vendredi 3 octobre, de préférence en complétant le formulaire d'inscription en ligne :

<https://kky.fr/KgwxHlu> ou à défaut par téléphone ou en présentiel à l'accueil de la mairie.

Caméras de vidéoprotection : pour le respect de tous et de l'espace public



Les caméras de vidéoprotection installées sur la commune sont désormais opérationnelles. Elles ont pour objectif de prévenir les incivilités et de contribuer à la tranquillité publique.

Par incivilités, nous entendons notamment les manquements au respect des autres et du cadre de vie commun, comme le fait de laisser volontairement des déchets sur la voie publique. Ce comportement est malheureusement constaté trop souvent, en particulier :

- dans le passage entre la place centrale et le secteur de La Poste ;
- aux abords du nouvel équipement sportif ;
- et autour de l'aire de jeux.

Canettes, bouteilles, paquets de chips ou emballages de nourriture ne disparaissent pas d'eux-mêmes : ce sont les agents des services techniques, ou parfois des riverains excédés, qui se retrouvent à nettoyer à la place des usagers.

Afin de préserver ces lieux et de favoriser le bien vivre ensemble, nous appelons chacun à jeter ses déchets dans les poubelles dédiées et à laisser les espaces publics dans l'état dans lequel il souhaiterait les trouver.

Les enregistrements des caméras peuvent être réquisitionnés par les services de gendarmerie en cas de plainte ou de dégradation constatée. Des rappels à l'ordre peuvent également être effectués en lien avec le parquet.

Nous espérons ne pas avoir à recourir à des procédures plus contraignantes, et faisons donc appel au civisme de chacun. Respecter les lieux, c'est aussi respecter les agents, les habitants et les efforts faits pour améliorer le cadre de vie de tous.



Vol de mobilier sur la voie verte : un acte regrettable

Fin avril, deux tables de pique-nique accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été dérobées sur la voie verte, à quelques centaines de mètres du canal de Nantes à Brest. Ce mobilier, installé il y a un an dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle voie douce était destiné à offrir des espaces de pause conviviaux, ouverts à tous.

Le vol, vraisemblablement commis de nuit, témoigne d'un manque de respect regrettable pour le bien commun, en particulier pour les équipements pensés pour renforcer l'accessibilité et le vivre ensemble.

Nous avons évidemment déposé un signalement et restons à l'écoute de tout témoignage pouvant aider à retrouver ce mobilier communal.

Malgré cet acte isolé, la commune poursuit son engagement à rendre les espaces publics plus inclusifs, accueillants et adaptés aux usages de tous. Ces incivilités ne doivent pas freiner les efforts collectifs pour améliorer notre cadre de vie, mais elles rappellent l'importance de la vigilance et du respect partagé.

Le conciliateur de justice : un recours efficace pour résoudre les conflits d'ordre privé



*Monsieur Riou,
conciliateur
de justice
sur le secteur
de Pleyben*

En cas de différends entre voisins ou autres tiers, il est important de rappeler que la commune n'est pas compétente lorsqu'il s'agit de litiges relevant du domaine privé. Dans ce cas, le conciliateur de justice est l'interlocuteur à privilégier pour tenter de trouver une solution amiable. Il est présent en mairie une demi-journée par mois. Les prises de rendez-vous se font auprès de l'accueil de la mairie.

La conciliation de justice est un service public de proximité totalement gratuit. C'est aussi un préalable obligatoire, avant la saisine du tribunal, pour les litiges de voisinage et les litiges de moins de 5 000 €.

La conciliation ne concerne donc pas les questions pénales (qui relèvent du procureur de la République et des forces de l'ordre), les litiges d'état-civil, du droit de la personne et de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants... Qui relèvent du juge des affaires familiales et des médiateurs familiaux) ainsi que les conflits avec les administrations et les collectivités publiques (qui relèvent des délégués du défenseur des droits).

Le conciliateur de justice est la première marche du système judiciaire, le premier maillon d'une résolution à l'amiable.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice, volontaire, assermenté, bénévole et compétent. Il est formé par l'École nationale de la magistrature. Il est soumis à un strict devoir d'impartialité et de confidentialité.

Comment saisir le conciliateur de justice ?

Par simple rendez-vous pris auprès de l'accueil de la mairie, par saisine en ligne sur le site conciliateurs.fr ou par un juge.

Sept bonnes raisons de tenter une conciliation, elle est :

- accessible : le conciliateur reçoit pour un premier rendez-vous en mairie et se déplace ensuite si c'est nécessaire sur le lieu du conflit
- simple et rapide : les dossiers sont traités en moyenne dans un délai inférieur à 3 mois
- gratuite
- confidentielle
- officielle : le conciliateur est un auxiliaire de justice assermenté, son constat est écrit et enregistré
- libre : le processus est volontaire et peut être interrompu à tout moment
- amiable et sans procès : nul ne peut être contraint par cette procédure à une mesure qu'il ne souhaite pas.

Quelques chiffres :

On compte au sein de la circonscription de la cour d'Appel de Rennes 238 conciliateurs de justice qui tiennent des permanences dans plus de 450 communes. 24 500 dossiers sont traités par an et environ 50 % des litiges sont résolus.

Mais l'idéal est bien sûr de ne pas avoir de conflit avec ses voisins ou d'autres tiers. Souvent des échanges amiables, le bon sens, la tolérance et une compréhension mutuelle peuvent permettre de résoudre des différends naissants. Mais quand le conflit est devenu inévitable, le recours au conciliateur de justice est la solution à privilégier pour éviter une procédure judiciaire et surtout, retrouver la sérénité.

Inscriptions sur la liste électorale : un acte citoyen

Comment demander son inscription sur la liste électorale ?

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique (sauf pour les jeunes atteignant leur majorité et qui ont fait leur recensement citoyen à 16 ans). Elle nécessite d'effectuer une démarche d'inscription qui peut se faire soit sous format papier soit en ligne, de la manière suivante :

. **Sous format papier** : il est nécessaire de compléter un formulaire officiel dénommé, pour les ressortissants français, « Demande d'inscription sur les listes électorales à l'usage des citoyens français ». Cet imprimé Cerfa n° 12669 est disponible sur internet ou peut être retiré à l'accueil de la mairie.

Un étranger, citoyen de l'Union européenne installé en France, peut participer aux élections européennes. Sa demande d'inscription sur la liste électorale de la commune se fait alors au moyen de l'imprimé Cerfa 12671

. **En ligne** : sur le site Service-Public.fr. (taper sur le navigateur internet « Demande d'inscription sur les listes électorales »).

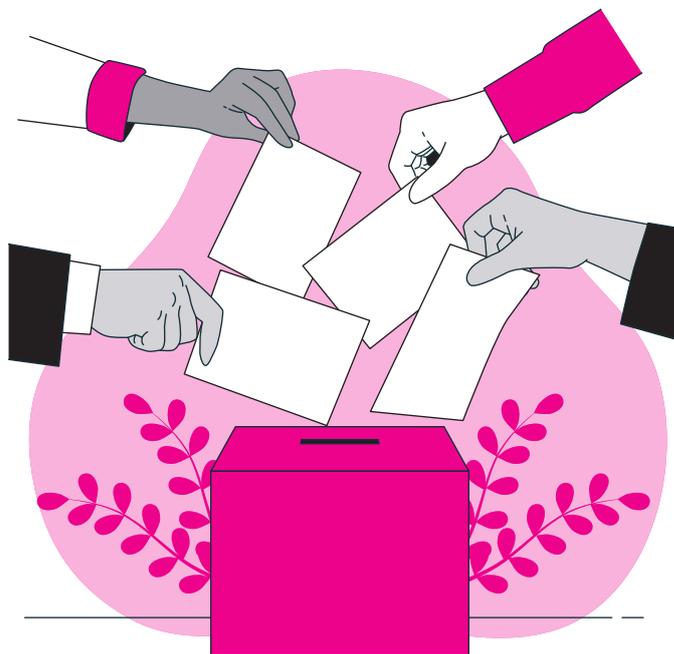
Peu importe la façon dont vous demandez votre inscription, celle-ci doit toujours être accompagnée des pièces suivantes :

- . un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport)
- . un justificatif de domicile sur la commune daté de moins de 3 mois.

Vous trouverez plus de détails et d'informations au verso du Cerfa ou sur le site service-Public.fr

Le dossier papier, accompagné de ses pièces justificatives est à déposer à l'accueil de la mairie. Pour les demandes faites en ligne, la demande d'inscription sera automatiquement réalisée sans autre formalité.

Attention ! Si vous venez d'arriver sur la commune, vous serez sans doute radié(e) de la liste électorale de votre commune précédente. Pour autant, vous ne serez pas inscrit sur la liste électorale de notre commune. La démarche citée précédemment est donc nécessaire pour demander votre inscription sur la liste électorale de Pleyben.



Qui peut être inscrit sur la liste électorale de la commune ?

Voici ce que dit précisément l'article L11 du code électoral :

I.- Sont inscrits sur la liste électorale de la commune, sur leur demande :

1° Tous les électeurs qui ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis six mois au moins et leurs enfants de moins de 26 ans ;

2° Ceux qui figurent pour la deuxième fois sans interruption, l'année de la demande d'inscription, au rôle d'une des contributions directes communales et, s'ils ne résident pas dans la commune, ont déclaré vouloir y exercer leurs droits électoraux. Tout électeur ou toute électrice peut être inscrit sur la même liste que son conjoint au titre de la présente disposition ;

2° bis Ceux qui, sans figurer au rôle d'une des contributions directes communales, ont, pour la deuxième fois sans interruption l'année de la demande d'inscription, la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle, dans des conditions déterminées par décret en Conseil d'État ;

3° Ceux qui sont assujettis à une résidence obligatoire dans la commune en qualité de fonctionnaires.

II.- Sous réserve qu'elles répondent aux autres conditions exigées par la loi, sont inscrites d'office sur la liste

électorale de la commune de leur domicile réel, en vue de participer à un scrutin :

1° Sans préjudice du 3° de l'article L. 30, les personnes qui ont atteint l'âge prévu par la loi pour être électeur à la date de ce scrutin ou, lorsque le mode de scrutin permet un second tour, à la date à laquelle ce second tour a vocation à être organisé ;

2° Sans préjudice du 4° du même article L. 30, les personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française.

La demande d'inscription n'équivaut pas automatiquement à l'inscription sur la liste électorale.

En effet, toutes les demandes doivent être validées par la commission de contrôle des listes électorales, composée d'élus représentant les différentes listes siégeant au conseil municipal. La commission s'assure que les demandes répondent aux exigences requises pour figurer sur la liste électorale de la commune. En cas de refus, la personne en est bien sûr prévenue afin de contester, le cas échéant, cette décision.

Par ailleurs, la commission statue également sur le maintien ou la radiation des personnes qui ne répondent plus à ces conditions, en particulier parce qu'elles ont déménagé de la commune. En cas de radiation, la personne concernée est bien sûr également prévenue et peut aussi contester cette décision.

L'inscription pour un citoyen sur les listes électorales dans deux ou plusieurs communes n'est aujourd'hui plus possible car l'INSEE gère un « Répertoire électoral unique » qui répertorie toutes les inscriptions sur l'ensemble des listes électorales du pays. Une inscription sur notre liste électorale entraînera donc automatiquement la radiation sur la liste électorale de la commune précédente.

L'inscription sur les listes électorales est bien sûr facultative mais elle est un encouragement à participer à la vie citoyenne. A ce jour, le prochain scrutin électoral prévu aura lieu le 15 mars pour les élections municipales et communautaires mais d'autres élections peuvent être déclenchées à tout moment (législative, présidentielle...) Il est donc souhaitable, le cas échéant, d'effectuer dès à présent votre demande d'inscription.

Une charte rurale pour mieux vivre ensemble à Pleyben et dans le Finistère

Dans le cadre de son nouveau Plan agriculture, le Département du Finistère réaffirme sa volonté de soutenir le monde agricole, de valoriser les métiers de l'agriculture et de favoriser le vivre ensemble en milieu rural.

À cette fin, une charte d'installation en milieu rural a été élaborée en partenariat avec les représentants agricoles, les collectivités locales et d'autres acteurs du territoire. Cette charte a pour objectif de mieux faire connaître les réalités du monde rural et de prévenir les incompréhensions entre habitants, agriculteurs et nouveaux arrivants.

Vous pouvez consulter la charte et la présentation complète de la démarche à cette adresse :

<https://www.finistere.fr/actualites/le-departement-diffuse-une-charte-dinstallation-en-milieu-rural/>

Bien vivre ensemble !

L'espace rural est le lieu de vie d'un finistérien sur deux. C'est également le lieu de travail et de production des agriculteurs qui utilisent une grande partie des terres. Les exploitants proposent des portes ouvertes, des magasins à la ferme, de l'agro-tourisme... N'hésitez pas à aller à leur rencontre !

Vivre ou se rendre en milieu rural, c'est donc accepter de coexister avec les agriculteurs et l'activité agricole, apprendre à se connaître, à se respecter, pour une vie plus sereine.

Comprendre l'agriculture au fil des saisons

L'agriculteur a pour mission première de nous nourrir. Il est aussi producteur d'énergie (bois, gaz, électricité), et est un acteur essentiel pour le développement économique de notre territoire, l'environnement, le paysage et la biodiversité.

Nourrir les cultures

Pour nourrir les cultures, l'exploitant épand des engrais de ferme (fumiers, lisiers) ou d'autres apports organiques ou minéraux (boîtes de stations d'épuration, calciaux...). Ces pratiques sont réglementées. Il doit aussi respecter des distances minimales d'épandage.

Se promener dans les campagnes

Chacun veut profiter du grand air et des paysages de la campagne, mais les milieux ruraux sont également des espaces de travail qu'il faut respecter. En tant que promeneur, il est important d'adopter une bonne conduite : tenir son animal en laisse pour ne pas effrayer les troupeaux, fermer les barrières derrière soi. Les champs, cultures ou rizières, cultures ou en graine, sont des propriétés privées protégées par la loi comme le sont une habitation ou un jardin personnel.

Partager les routes

Il est normal de croiser un engin agricole sur les routes de campagne, les parcelles étant parfois éloignées du siège d'exploitation. Lorsque le flux de véhicules devient trop long et si les conditions le permettent, l'exploitant peut se garer sur le bas-côté. Cela n'est pas toujours le cas, surtout lors de travaux de maintenance ou de récolte.

Protéger les cultures

Pour protéger ses cultures, l'exploitant peut utiliser des produits phytosanitaires ou désherber mécaniquement. Chaque produit est homologué et utilisé dans un cadre réglementaire. L'exploitant est formé et certifié.

S'adapter aux saisons

Suivant les saisons, les conditions météorologiques et le stade de développement des cultures, l'exploitant est amené à travailler parfois de nuit. Ce régime d'activité ne dépend pas de lui mais de phénomènes sur lesquels il n'a pas la main. L'activité agricole mobilise des engins lourds qui sont parfois bruyants.

Devenez porte-drapeau de la commune de Pleyben : un engagement citoyen et mémoriel

La commune de Pleyben souhaite encourager l'engagement des jeunes citoyens dans le devoir de mémoire, en lançant un appel à manifestation d'intérêt pour devenir porte-drapeau lors des commémorations officielles.

Être porte-drapeau, c'est bien plus qu'un rôle cérémonial : c'est porter les couleurs de la République et de la mémoire collective, lors des événements patriotiques organisés chaque année dans la commune.

Qui peut devenir porte-drapeau ?

Toute personne volontaire, dès l'âge de 14 ans, peut devenir porte-drapeau. Il peut s'agir d'un jeune souhaitant s'engager dans la vie citoyenne, d'un membre d'une association, ou simplement d'un habitant souhaitant contribuer à la transmission des valeurs républicaines. Une formation et un accompagnement seront proposés pour préparer au mieux les jeunes volontaires à cette fonction.

Pourquoi s'engager ?

C'est une occasion de s'investir dans la vie locale, d'honorer celles et ceux qui ont combattu pour la France, et de participer activement aux cérémonies

Vacances et réseaux sociaux : attention aux mauvaises surprises !

L'été approche, et avec lui les envies d'évasion et de partage... Mais avant de publier une photo de votre billet d'avion ou un cliché de vos vacances à l'étranger, pensez à votre sécurité.

Chaque année, des cambriolages ont lieu pendant les congés... parfois facilités par les publications des propriétaires eux-mêmes. Une photo prise à l'aéroport, une story en maillot de bain, un post indiquant clairement que vous êtes « loin de la maison » : autant d'indices qui peuvent, sans que vous en ayez conscience, signaler une absence prolongée à des personnes malveillantes.



Patrick Levannier, président de l'association locale des médaillés militaires

commémoratives (19 mars, 8 mai, 11 novembre, 5 décembre). Cet engagement est valorisé dans les parcours citoyens, notamment dans le cadre du Service national universel (SNU), du parcours Avenir ou de la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Un grand merci aux porte-drapeaux fidèles

La commune tient à remercier chaleureusement les porte-drapeaux sur qui elle peut compter depuis de nombreuses années.

Vous êtes intéressé(e) ?

Nous invitons les jeunes volontaires (ou leurs parents pour les mineurs) à se manifester auprès de la mairie par mail à contact@mairiepleyben.fr ou directement à l'accueil. Une première rencontre sera organisée pour échanger et répondre aux questions.

Même si votre compte vous semble privé, les photos se partagent facilement et il est souvent difficile de maîtriser réellement ce qui est vu, transmis, commenté ou rediffusé.

Quelques conseils simples :

- Attendez votre retour pour publier vos photos de vacances.
- Ne montrez pas vos billets ou vos dates de départ.
- Vérifiez les paramètres de confidentialité de vos réseaux.
- Ne diffusez pas d'informations sur votre absence en public (même dans les commentaires ou groupes locaux).

Ces précautions sont simples, mais peuvent éviter bien des désagréments. Faire preuve de discrétion numérique c'est aussi protéger son domicile.

Village des fratries : cap sur l'été 2026, avec déjà 18 enfants attendus cet été !

Un point d'étape important a été organisé sur le chantier du futur village des fratries, en présence du président et du directeur général de la « Fondation Action Enfance », des premiers salariés recrutés pour renforcer les services administratifs, du président du conseil départemental du Finistère et de représentants de la famille de Suzanne Masson, fondatrice de la fondation, appelée initialement « Mouvement pour les villages d'enfants (MVE) » à la fin des années 1950, après avoir ouvert et géré en 1943 la première « maison d'enfants ». Pour son engagement, Madame Masson a été nommée chevalier de l'ordre national du Mérite en 1975 et chevalier de la Légion d'honneur en 1978.

Concernant le chantier : la livraison des maisons est prévue avant l'été 2026. En attendant, une première étape marquante se profile dès la fin du mois de juillet 2025 : 18 enfants seront accueillis sur notre territoire, logés temporairement dans des gîtes jusqu'à la fin des travaux.

Ces jeunes, membres de fratries, confiés à la fondation dans le cadre de mesures de protection de l'enfance, vont entamer une nouvelle étape de leur vie. Nous tenons à ce que chacun d'entre eux soit accueilli avec bienveillance et respect, que ce soit à l'école, dans les activités sportives ou culturelles, ou dans la vie quotidienne.

Ils deviendront peu à peu des Pleybennois à part entière, et notre commune se doit de leur offrir un cadre aussi normalisé et sécurisant que possible pour leur second départ dans la vie.



Les responsables du village des fratries ont présenté le plan du site à Maël De Calan, président du conseil départemental et Amélie Caro, maire de Pleyben.

Nous leur souhaitons dès à présent une belle découverte de notre commune !

Nous profitons de cet article pour rappeler que le chantier est formellement interdit à toute personne extérieure aux entreprises amenées à travailler sur le projet. Des présences de jeunes nous ont été signalées ce qui nous amène, en complément des panneaux d'interdiction installés sur les grilles du chantier, à rappeler que le site n'est pas autorisé.

Syndrome de Diogène : mieux comprendre pour mieux accompagner

Mi-mai, plus de 300 professionnels (soignants, élus, agents des CCAS et CDAS, structures spécialisées, organismes de tutelle...) se sont réunis à la salle Arvest pour une journée de sensibilisation au syndrome de Diogène qui peut toucher tous les territoires, y compris le nôtre.

Le syndrome de Diogène est un trouble complexe, souvent méconnu, qui se manifeste par un isolement social, un déni de la réalité, un refus de soins et l'accumulation excessive d'objets ou de déchets. Il s'agit d'une maladie mentale, et non d'un simple « manque d'hygiène » ou d'un « choix de vie ».

Contrairement aux idées reçues, ce syndrome ne touche pas uniquement les personnes âgées ou isolées : il

peut concerner toutes les tranches d'âge, y compris des personnes insérées socialement ou des familles.

Il est essentiel d'aborder ces situations avec bienveillance et sans jugement. Que ce soit pour soi ou pour un proche, demander de l'aide est un premier pas difficile mais nécessaire. Le plus souvent, la personne concernée est dans le déni, et il convient de l'accompagner en douceur, sans la brusquer.

Si vous êtes confronté à une telle situation, ou si vous souhaitez en savoir plus, le CCAS de la commune peut vous orienter vers des interlocuteurs compétents. N'hésitez pas à nous contacter.

Rentrée scolaire 2025-2026 : pensez aux inscriptions à la cantine et à la garderie via le portail famille



À l'approche de la rentrée scolaire 2025-2026, les familles dont les enfants sont inscrits à l'école Per Jakez Hélias sont invitées à procéder aux inscriptions pour les services périscolaires : cantine et garderie.

Pour rappel, l'ensemble de ces démarches s'effectue via le portail famille, en place depuis plusieurs années. Accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, ce portail centralise les services liés à la vie scolaire. L'espace famille permet notamment de :

- Inscrire vos enfants aux services de cantine et de garderie,
- Modifier ou annuler les présences à ces services selon vos besoins,
- Consulter vos factures et effectuer vos paiements en ligne,
- Suivre l'historique de vos démarches,
- Être informé des actualités liées à l'accueil périscolaire.

Pour accéder au portail famille, utilisez l'adresse suivante : <https://portail.berger-levrault.fr/MairiePleyben/accueil>.

Comment s'inscrire sur le portail famille et l'utiliser ?

La procédure est simple et nous sommes là pour vous aider. Il est en tout premier lieu nécessaire de contacter

l'accueil de la mairie qui vous délivrera un identifiant et un mot de passe provisoire qui vous seront nécessaires pour accéder au portail.

Si vous vous déplacez en mairie pour le faire, l'agent d'accueil créera avec vous votre compte et vous expliquera la marche à suivre pour l'utiliser. C'est la procédure que nous vous conseillons.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer en mairie il suffit de téléphoner ou de faire parvenir un e-mail (secretariat@mairiepleyben.fr). L'identifiant et le mot de passe provisoire vous seront alors communiqués, accompagnés d'un guide d'utilisation du site.

Enfin, si vous n'êtes pas familier avec l'informatique ou si les procédures indiquées vous posent problème, tant pour la création de votre compte que pour l'utilisation du portail, nous vous invitons à vous inscrire pour **une session de formation qui aura lieu le lundi 8 septembre à 18h30 à l'EPN** (Espace public numérique, situé à l'arrière de l'école maternelle publique). Les inscriptions pour cette formation sont souhaitables et peuvent se faire par téléphone ou par mail auprès de l'accueil de la mairie. **Attention** : il vous sera toutefois nécessaire d'avoir préalablement obtenu de la mairie votre identifiant et votre mot de passe provisoire.

Manger à la cantine : un coût abordable pour les familles du fait des politiques de soutien mises en œuvre par la commune et l'État

Depuis de nombreuses années, la commune de Pleyben s'engage fortement pour garantir à chaque enfant un repas complet, équilibré et de qualité à la cantine scolaire. Cet engagement se traduit par un soutien financier important et durable.

Pour les élèves de l'école publique Per Jakez Hélias, les repas sont préparés au sein du collège Louis Hémon. Le coût complet d'un repas, une fois additionnés le prix facturé par le collège et le coût des agents municipaux mis à disposition pour la cuisine et le service, s'est élevé l'an passé à 8,93 €, incluant la hausse appliquée par le collège de 6 % en 2024 et 3% en 2025 pour tenir compte de l'augmentation du coût des matières premières. Malgré ce coût, les repas ne sont

facturés au maximum que 3,50 €. La commune prend donc en charge directement 5,43 € pour chaque repas servi, ce qui représente un coût annuel de 141 700 €.

Il nous paraissait important d'apporter cette précision pour souligner l'importance de faire dans les délais les modifications d'inscription des enfants à la cantine afin d'optimiser au mieux le coût du service car tout repas commandé doit être payé au collège.

Concernant l'école Saint-Joseph, la commune contribue au fonctionnement de la cantine par une subvention annuelle de base de 24 000 euros à laquelle s'ajoute le déficit éventuel, qui s'est élevé à 12 058 euros l'an passé.

Une aide exceptionnelle complémentaire

Depuis trois ans, et pour deux années supplémentaires à venir, la commune a choisi de mettre en œuvre le dispositif de la cantine à 1 €, lancé et financé par l'État dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Ce dispositif repose sur la création d'une grille tarifaire progressive, établie en fonction du quotient familial, avec une tranche à 1 euro par repas. L'État apporte une aide de 3 euros par repas facturé à 1 euro, mais cette aide est limitée dans le temps et conditionnée aux revenus des familles comme nous avons eu l'occasion de vous le signaler à plusieurs reprises dans le bulletin municipal.

Une fresque haute en couleurs pour l'école Per Jakez Hélias



Une partie des peintures réalisées sous le préau.

Pendant sept mois, l'artiste Silloussoune a posé ses valises dans notre commune pour une résidence artistique. Invité à travailler avec les élèves de l'école Per Jakez Hélias, il les a accompagnés, avec leurs enseignants, dans la création d'une fresque murale sous le préau de l'établissement.

Ce projet artistique a permis aux enfants de s'exprimer, de collaborer et de découvrir les coulisses de la création d'une œuvre collective, sous le regard bienveillant et inspirant de l'artiste. Pinceaux en main, ils ont laissé libre cours à leur imagination pour donner vie à une fresque colorée.

Ce mardi 10 juin, l'inauguration officielle de la fresque s'est tenue en présence des élèves, des enseignants, d'artistes de la commune, des élus locaux, et bien sûr de Silloussoune lui-même. Ce moment convivial a été l'occasion de mettre à l'honneur le travail accompli, de remercier toutes les personnes impliquées, et de souligner l'importance de l'art et de la culture dans la vie scolaire et locale.

Malgré son caractère exceptionnel et non pérenne, la municipalité a tenu à en faire bénéficier les familles les plus modestes. L'an passé, 72 familles ont ainsi pu profiter de cette tarification sociale, venant compléter le soutien déjà assuré par la commune.

Un engagement durable pour l'égalité et la qualité

À travers ce double dispositif – soutien communal régulier et aide de l'Etat –, la commune affirme une politique cohérente et constante : permettre à tous les enfants scolarisés à Pleyben de déjeuner dans de bonnes conditions, sans que le coût ne soit un frein.

Les élèves de CM1 et CM2 sensibilisés à la sécurité routière

Le lundi 16 juin, Nathalie Pouliquen, adjointe aux affaires scolaires, accompagnée de Julien Henry policier municipal, s'est rendue à l'école Saint-Joseph et à l'école Per Jakez Hélias pour échanger avec les élèves de CM1 et CM2 sur le thème de la sécurité routière.

A cette occasion leur a été présenté le Petit Gibus, un livre pédagogique sur ce thème de la sécurité routière. Cette intervention a donné lieu à des échanges riches entre les enfants et les intervenants, autour des règles essentielles à connaître pour se déplacer en toute sécurité.

En guise de souvenir et de soutien à cette démarche éducative, chaque élève s'est vu offrir par la commune un exemplaire du précieux livre.

A noter également que le Petit Gibus est librement consultable à la bibliothèque.

Les élèves étaient attentifs aux recommandations prodiguées.



La commune prend soin de ses chemins de randonnée

Une opération d'entretien rondement menée

Le vendredi 6 juin, 14 bénévoles ont participé au nettoyage et à l'entretien des chemins de randonnée sur la commune. Cette action a permis de rendre plus accessibles et praticables bon nombre de chemins sur lesquels la végétation avait pris de l'ampleur suite aux pluies et à la chaleur de dernières semaines. Équipés de débroussailleuses, faucilles et autres outils, ils étaient aidés par un tracteur et gyrobroyeur.

Ce gros travail permet à tous de pouvoir pratiquer la marche, la course à pied et le VTT sur de nombreux chemins de notre commune. Un grand merci à toute l'équipe de bénévoles qui a œuvré pour l'occasion.

Le casse-croûte du midi, offert par la municipalité, a été un moment d'échanges, dans une ambiance conviviale appréciée de tous. Cette opération sera renouvelée ponctuellement afin de maintenir praticable l'ensemble de nos chemins. N'hésitez pas à nous rejoindre une prochaine fois.

Et un rafraîchissement en cours du balisage

Plusieurs élus municipaux ont également parcouru le chemin de randonnée de Pont-Coblant afin de recenser les panneaux et autres balisages manquants ou défectueux.

On note d'ailleurs une augmentation sensible de sa fréquentation depuis sa présentation dans le bulletin d'information du conseil départemental.

Les peintures jaunes de signalisation ont été renouvelées et une commande de panneaux neufs est en cours.

Les autres chemins de randonnée de la commune (Maner Koz, Saint-Laurent, La Trinité) feront l'objet de la même attention et connaîtront également sous peu les rafraîchissements nécessaires.

L'équipe opérationnelle pour cette première opération de rafraîchissement du balisage



Les guides de la SPREV présents tout l'été pour faire visiter l'enclos paroissial

La commune de Pleyben est ravie d'accueillir à nouveau des guides bénévoles de la SPREV (association Sauvegarde du patrimoine religieux) qui vont enrichir l'expérience de nos visiteurs et contribuer à la promotion de l'enclos paroissial Saint-Germain. Leur engagement témoigne de la richesse de notre commune et de la volonté de partager son patrimoine avec passion. Leur présence est un atout précieux pour notre commune.

Depuis le 7 juillet, Gaïa Iovino et Julitte Paul, toutes les deux étudiantes en première année en licence d'histoire à Lyon, se sont lancées dans cette aventure passionnante en tant que guides bénévoles. Formées par Raphaëlle Lucas, elles partagent leurs connaissances avec les visiteurs de Pleyben.

Gaïa, originaire de Cannes, également assistante bénévole d'animation en catéchisme, possède une vaste culture religieuse. Quant à Julitte, établie dans les Côtes d'Armor, elle est passionnée par l'histoire bretonne.

Ensuite, à partir du 4 août et jusqu'au 29 août, ce sont Adélie Defrenne et Anastasiia Kozlova qui reprendront le flambeau. Originaire d'Ukraine, Anastasiia termine une licence d'histoire de l'art à Paris, tandis qu'Adélie, originaire de Nantes, étudie les sciences politiques à Aix-en-Provence, avant de partir pour un semestre au Japon.

Leur enthousiasme communicatif saura séduire les touristes venus découvrir les enclos finistériens.

Les visites ont lieu du lundi au vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h et le dimanche de 14h à 18h.

Dans le cadre de la mise en valeur des calvaires monumentaux de Bretagne, c'est le calvaire de Plougonven qui fera cette année l'objet d'une mise en lumière les 20 et 21 septembre.

Le Fest Japan a ravi son public



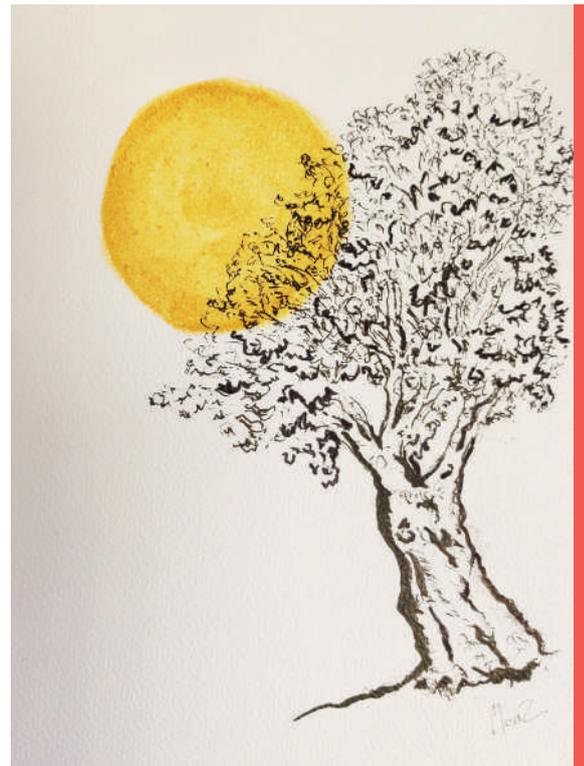
Les « néo-japonaises » devant la mairie.

Organisées par une équipe dévouée et motivée, composée d'élus de la commission culture, de bénévoles de la bibliothèque, des responsables de l'Arvest et de la bibliothèque, Isabelle Blandin et Rachaël Bodenez, ce sont pas moins de 22 animations qui ont été proposées et qui ont enchanté le public du 19 au 24 mai à l'occasion du Fest Japan.

Le public était curieux et impatient de découvrir le Japon, sa culture et ses traditions. Quasiment toutes les activités ont rencontré un réel succès, touchant toutes les franges de la population ainsi que les établissements scolaires et médicaux-sociaux de la commune. On estime à environ 700 le nombre de personnes ayant participé à au moins une activité. Rien que pour le samedi de clôture, l'Arvest a accueilli plus de 300 personnes.

Une semaine inoubliable pour laquelle il convient de remercier et de féliciter toutes celles et tous ceux qui se sont investis d'une façon ou d'une autre dans l'organisation de ce Fest Japan et ont contribué à sa réussite.

Initiation au judo



Œuvre réalisée au cours de l'atelier de création d'une carte « Arbre au soleil levant » animé par Sophie Jamelot

Mais... le Fest Japan n'est pas tout à fait terminé puisque l'expo photo « Voyage au Japon » de Damien Poupart-Taussa restera présente sur le site du Park Balanek pendant 2 années. N'hésitez pas à la visiter.

Les deux sessions d'animation de Minecraft ont fait le plein, avec un public plus jeune que celui qui est habituellement accueilli à l'EPN (Etablissement public numérique). Rappelons que l'EPN est ouvert toute l'année et est accessible à tous. Mais nous en reparlerons bientôt dans un prochain VAP.



LANCEMENT SAISON CULTURELLE DE L'ARVEST



Soirée d'ouverture de la saison culturelle 2025/2026 : spectacle « Galactic » de la Compagnie Qualité Street

**A partir de 18h30 -
déambulation en extérieur - gratuit**

Deux créatures bleutées conduisent une soucoupe volante au travers de la ville de Pleyben. Étranges, tendres et douces, elles décident de faire un pas vers les humains qui les observent, pour un premier contact.

Fin de l'odyssée prévue à l'Arvest vers 19h15 (horaire susceptible d'évoluer selon les conditions atmosphériques) pour une présentation détaillée de la saison culturelle.

Les extra-terrestres pourraient être amenées à revenir lors du moment de convivialité qui clôturera la soirée.



Un nouveau cadran solaire sur la chapelle de la Trinité

Le 5 juillet dernier, un geste à la fois symbolique et patrimonial est venu enrichir le paysage de Pleyben : un cadran solaire a été posé sur la chapelle de la Trinité. Il s'agit du premier installé sur un édifice religieux de la commune depuis plus de 400 ans, le précédent datant de 1619 sur l'église paroissiale.

Conçu et sculpté par Mikaël Théotec, cadranier passionné, avec l'appui de Pierre Labat pour le calcul du positionnement du style et des lignes horaires, ce cadran est bien plus qu'un instrument de mesure du temps. Il s'inscrit dans une continuité historique et culturelle, tout en intégrant des références contemporaines.

On y retrouve la représentation de la Trinité, les armoiries des seigneurs de Pennaod, des symboles bretons tels que le triskell et l'hermine, ainsi que des épis de blé et de maïs, clin d'œil à l'agriculture d'aujourd'hui. La devise latine gravée, « Ultima necat » – « la dernière [heure] tue » – rappelle, avec une sobriété toute classique, notre condition humaine.

La pose de l'œuvre a été réalisée par Gauthier Saliou et son ami Dimitri, deux spécialistes de la restauration du patrimoine, qui ont notamment travaillé trois années sur le grand clocher Saint-Germain. Pour garantir sa pérennité, le cadran a été fixé à l'aide d'agrafes en bronze.

Un ajout remarquable qui mêle tradition, savoir-faire et mémoire collective.



Photo de Jean-Yves Kerhoas

• LES ESTIVALES •

Les Estivales se poursuivent. Après plusieurs animations proposées au mois de juillet, les Estivales se poursuivent jusqu'à la fin août avec 9 nouveaux événements

Samedi 26 juillet

Concert « Frog on the Tyne » dans le cadre du « Off » du Fest-Jazz



**10h30 - tout public
gratuit - sur le marché**

Ce duo franco-anglais, à la scène comme dans la vie, est l'un des plus populaires dans le circuit des cabarets européens. Avec leur esprit rock, folk et rockabilly, Charlotte (de Douarnenez) et Kev (de Newcastle) ont tourné en Autriche, aux Pays-Bas, en Espagne et au Royaume-Uni et sont des fidèles du Fest-Jazz de Châteauneuf-de-Faou.

La voix de Charlotte n'a rien à envier au talent de Kev à la contrebasse. Populaires et véritables performeurs, ces deux musiciens vont faire rayonner le blues sur la place Charles de Gaulle pendant le marché.

En partenariat avec le Fest-jazz de Châteauneuf-du-Faou.



Jeudi 31 juillet

Journée bretonne

**14h00 - Flash de culture bretonne
Tout public - gratuit - sur inscription
auprès de l'Arvest (durée 2h)**

Flash culturel animé par la fédération Kenleur Penn Ar Bed qui associe la lecture d'un conte «La légende du manoir de Coat-Bily » avec des activités ludiques et de la danse bretonne.

Sessions par binôme (parent/enfant de 6 à 12 ans).

**18h30 - Projection du film « Ar vouezh Uhel »
tout public - gratuit - Salle Arvest**

À haute voix suit le parcours de Quentin, jeune musicien et comédien brittophone. Trentenaire, il a été scolarisé dans les écoles Diwan et entretient un rapport ambigu au breton, qu'il parle depuis qu'il est petit, sans que ce soit sa langue maternelle. Aujourd'hui, il fait du doublage et joue la comédie en breton, mais ne se sent pas militant pour autant. La réalisatrice, Bleuenn Le Borgne, l'a suivi sur plusieurs années. Au fil des expériences et des rencontres, Quentin, en quête de sa propre identité, éclaire petit à petit la place que prend le breton dans sa vie. Le film est en breton, sous-titré en français.

La réalisatrice sera présente à l'issue de la projection pour un échange avec le public. La soirée se poursuivra autour d'un verre de l'amitié durant lequel, l'association ROUDOUR animera un stand avant de laisser la place au traditionnel fest-noz dans le cadre des « Jeudis de l'enclos » organisés par l'association Danserien Ar Vro Bidar, en extérieur devant l'office du tourisme (si pluie, repli du fest-noz à l'Arvest).

En partenariat avec l'association Danserien Ar Vro Bidar et la SCOOP Roudour.

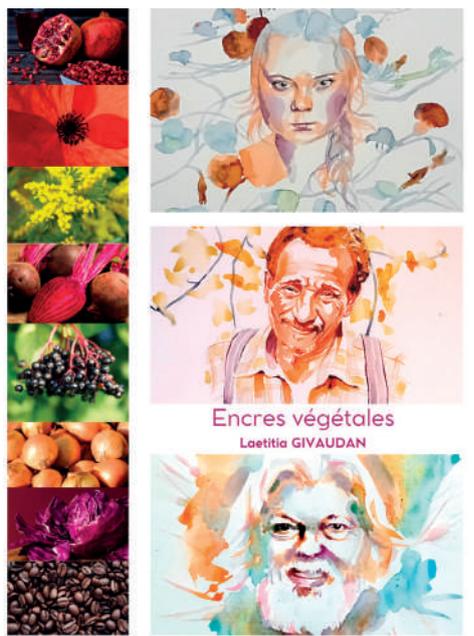
Jeudi 14 août

Play'ben

**De 16h à 18h - tout public
gratuit - à la bibliothèque**

En famille ou entre amis, venez jouer à des jeux de société prêtés et animés par « Au fil des jeux », la ludothèque de Polysonnance.

• LES ESTIVALES •



Dimanche 24 août Spectacle « Boîte de scène » de la Cie d'Objet Insolite

**10h00 - tout public - gratuit
sur le marché de Pont-Coblant**

La boîte de scène... C'est VOTRE cabine photoscénique, livrophilique, très mirifique !

C'est un entresort dans un photomaton, ou un spectacle avec photo-surprises incorporées... comme vous voulez ! C'est un très court spectacle dans un très petit espace, et avec des morceaux de VOUS dedans ! Intrigant ? le plus simple est d'en juger directement sur place à l'occasion du marché estival du dimanche matin à Pont-Coblant sur les berges du canal.

En partenariat avec l'association Santez Barba de Gouézec.

Mercredi 20 août Atelier de création et de peinture

**18h - tout public (à partir de 8 ans ou
accompagné d'un parent si plus jeune)
gratuit - Hall de l'Arvest (sur inscriptions)**

En parallèle de son exposition, Laëtitia Givaudan vous propose de participer à un atelier de 2 heures autour de la peinture naturelle et végétale, avec fabrication des couleurs suivi d'un temps d'expression et d'expérimentation magiques ! Vous repartirez bien évidemment avec votre œuvre mais aussi heureux de cette découverte et du champ des possibles qui s'offre à vous ! Les œuvres de Laëtitia Givaudan qui animera cet atelier seront exposées tout le mois d'août à la salle Arvest.



Mardi 26 août Lecture au lavoir

**11h - 3 à 8 ans - gratuit - au lavoir de kervern
(si pluie, repli à la bibliothèque)**

L'équipe de la bibliothèque vous propose une séance de lecture, les pieds dans l'herbe pour rire, rêver et s'émouvoir. N'hésitez pas à prendre votre pique-nique pour profiter du cadre idyllique (si pluie, repli à la bibliothèque). Pour les 3-8 ans au lavoir de Kervern.

Le lavoir de Kervern, le cadre idéal pour la lecture et le pique-nique.



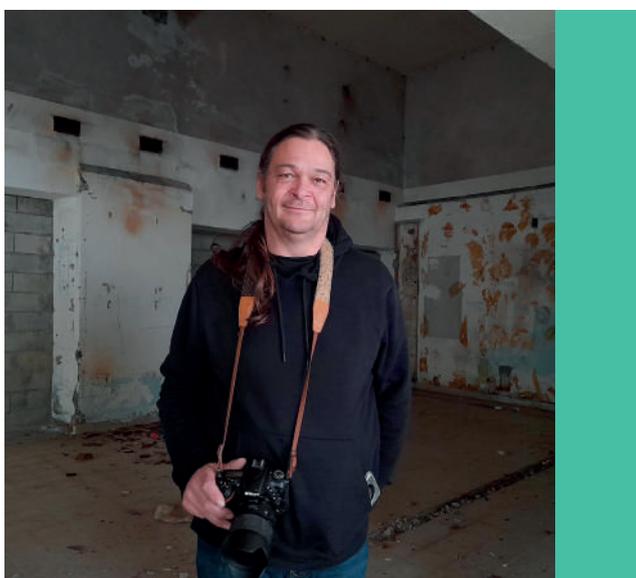
• LES ESTIVALES •

Vendredi 29 août

Rencontre avec Xavier Pincédé autour de l'exploration urbaine

20h30 - tout public - gratuit - à la
bibliothèque

Passionné de photo depuis toujours, Xavier Pincédé consacre une grande part de sa pratique à l'exploration de lieux oubliés. Curieux de nature, il cherche à capter la beauté du silence, les traces du temps et les histoires que murmurent les murs.



Vendredi 29 août

Atelier « Espace de liberté photographique » sur le site des Galettes

18h et 22h30
samedi 30 août - 6h30 et 7h30
Sur inscription à la bibliothèque.
5 places sur chaque créneau.

Avis aux photographes ! L'accès au site des Galettes (ancienne usine désaffectée qui produisait les illustres "galettes de Pleyben") sera possible une dernière fois avant son aménagement d'ici quelques mois.

Une opportunité de pratiquer l'exploration urbaine en toute légalité.

EXPOS

Du 1^{er} au 29 août

Exposition de Laëtitia Givaudan

Dans le hall de l'Arvest, permanence de
l'artiste les samedis 2,9,16 et 23 - 10h à 12h.

Intéressée par la création plastique depuis l'enfance et par le côté salvateur de l'imaginaire, Laëtitia s'est tournée vers des études d'art puis a enseigné elle-même les arts plastiques avant de creuser la dimension thérapeutique dans la création artistique.

Aujourd'hui, forte de son expérience, elle propose aux personnes de se reconnecter grâce à l'expression artistique et notamment par des ateliers et séances de création.

Du 27 août au 14 septembre

Exploration urbaine de Xavier Pincédé

A la bibliothèque, aux horaires d'ouverture.

« S'immiscer dans des lieux où les hommes ont vécu, travaillé, aimé... avant de les abandonner aux quelques rares amateurs de rouille, mousses et lierres qui passeront par hasard ou par curiosité briser ces ambiances si singulières où le temps semble suspendu... Et si le regard de l'amateur se pose sur les objets légués par les hommes partis, il pourra fixer quelques secondes de ce temps suspendu entre passé et futur, cherchant à percer l'histoire du lieu pour peut-être aussi imaginer son avenir. Voilà, ma définition de l'exploration rurale, une pratique du présent qui renvoie chacun à s'interroger sur sa place dans l'espace et la nature, sur ce qu'il pourra laisser en traces de son passage... » Xavier Pincédé

Du 1^{er} juillet au 30 septembre

Exposition "Café Papote" - Mémoires des commerces de la place...

En extérieur, devant la mairie

Depuis mars 2023, plusieurs « cafés papotes » ont permis aux habitants de Pleyben de partager leurs souvenirs sur les commerces de la place Charles de Gaulle. Ces moments ont donné lieu à un travail de mémoire sur l'histoire de chaque bâtiment. Venez découvrir cette histoire vivante, portée par nous tous !

Les animations de la saison culturelle

Bébéotheque

Une séance de lectures adaptées aux 0-3 ans et leurs accompagnants.

Samedi 6 septembre 2025 à 10h30. Durée : 30 mn.



Club de lecture

Des échanges autour des livres lus dernièrement, des découvertes de nouveaux auteurs dans un esprit convivial. Il n'est nullement obligatoire de présenter un livre, on peut venir seulement écouter les autres.

Nouveau jour et nouvel horaire

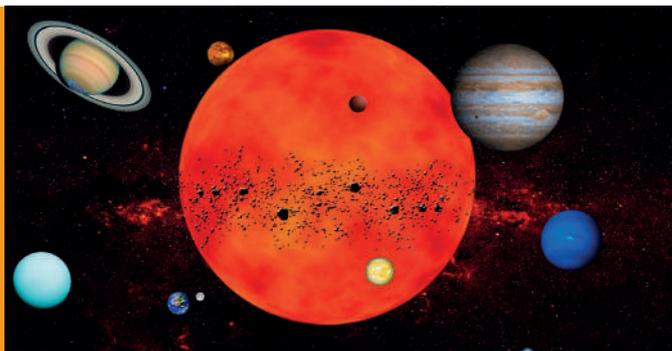
Samedi 13 septembre 2025 à 10h

Exposition « Le système solaire dans l'univers »

Une exposition créée par des jeunes pour partir à la découverte du système solaire : ses différentes planètes, la Lune, les constellations, les trous noirs...

L'exposition a été créée par le club de sciences - jeunes de Mellac et prêtée par l'Espace des sciences des rias.

Du 17 septembre au 5 octobre



Atelier « Imagine ta future médiathèque »

A partir de photos, les habitants de Pleyben et des environs sont invités à un atelier ludique pour imaginer la future médiathèque : ses services, son ambiance, ses collections... Que vous fréquentiez ou non la bibliothèque actuelle, venez inventer la future structure pour qu'elle soit à l'image de vos envies et de vos besoins.

L'atelier sera animé par la bibliothèque du Finistère

Tout public à partir de 7 ans. Sur inscription.

Samedi 27 septembre à 10h. Durée : 2h.

Retour sur le prix Facile à lire avec la MFR

Pour sa 1^{ère} participation au prix « Facile à lire » porté par « Livre et Lecture en Bretagne », la bibliothèque de Pleyben s'est associée à une classe de 2nde CGEA de la Maison familiale.

Accompagnés par Rachaël Bodenez, bibliothécaire, et par Charlotte Laz, leur enseignante, les jeunes ont pu découvrir les 8 livres de la sélection.

Plusieurs séances ont eu lieu de janvier à mai avec en

point d'orgue, la rencontre avec un des auteurs de la sélection, Malik Soarès, qui a écrit « Il y a

ce que je suis » en collaboration avec Maria Poblète. Il y retrace sa vie d'enfant placé dans une famille d'accueil parfois défaillante. L'auteur a passé une partie de ses études en MFR, c'est donc tout naturellement que la rencontre y a eu lieu.

Malik Soarès, par ailleurs musicien, a bluffé les jeunes par sa connaissance du milieu agricole. Et entre deux questions assez anecdotiques, ils lui ont demandé s'il était fier de lui, s'il modifierait un élément de son passé... Ils ont aussi échangé sur les enjeux agricoles actuels.

Malik Soarès ayant apporté sa guitare lap-steel, a exécuté quelques morceaux de sa composition. Ainsi, les échanges ont navigué entre agriculture et culture avec ce message que Malik voulait délivrer aux adolescents : si vous avez un rêve, vous pouvez le réaliser ; votre situation aujourd'hui ne conditionne pas votre vie future.

« J'ai été très touché par cette première rencontre avec les jeunes de la MFR, notamment par leur spontanéité et la qualité des échanges que nous avons eu. Je dois d'ailleurs dire que toutes les rencontres du prix Facile à lire me redonnent vraiment foi en l'humanité. » - Malik Soarès
Les 8 livres de la sélection sont empruntables à la bibliothèque.



Malik Soarès a également partagé ses talents musicaux.



Bilan des animations de la saison 2024-2025



La bibliothèque a proposé aux Pleybennois une programmation culturelle riche et variée autour de plusieurs axes cette saison.

Le fil rouge de l'année : la biodiversité

La création d'un nouveau service, la grainothèque, a été le point de départ de la construction d'une dizaine d'animations autour du thème de la biodiversité. Éclectique dans les formes proposées, elle a permis de toucher 130 personnes.

Les à-côtés de la bibliothèque

La bibliothèque a accompagné la programmation culturelle de l'Arvest, en proposant, pour la première fois, une série de rendez-vous en lien avec cette programmation. Elle a permis de toucher 102 personnes.

Les événements locaux

La bibliothèque a participé à des événements locaux : le Mois des solidarités, les Semaines petite enfance, un projet autour de l'éducation aux médias et à l'information porté par le département...

Les animations régulières

La bébéothèque :

Un rendez-vous mensuel de lecture pour les 0-3 ans et leurs accompagnants le samedi matin.

Le club de lecture :

Un rendez-vous bimestriel pour échanger entre adultes sur les livres lus le jeudi soir. Afin de renforcer le lien entre les membres, la bibliothèque participe au prix Roman Cezam et invite les membres du club à lire la sélection.

Les cafés papote :

Toutes les 6 semaines, la bibliothèque accueille les Pleybennois pour retracer l'histoire des commerces de la commune. Rachaël Bodenez et Laurie Henvel, manager de commerce, ont rejoint Yaëlle Kerdevez pour retranscrire les paroles des participants. Grâce à la subvention du label Ville amie des aînés, une exposition a été réalisée et présentée jusqu'à fin septembre devant la mairie.

Les ateliers d'ensachage

Un rendez-vous bimestriel le samedi sur un créneau de deux heures, accessible à toutes les tranches d'âge, pour nettoyer et mettre en sachet les graines. L'idée est également de favoriser les échanges de savoirs sur le thème du jardinage.

Kont din

Une séance à chaque période de vacances scolaires pour les 4-6 ans pour découvrir et/ou pratiquer le breton, animée par l'association Brezhoneg e Bro Rouzig.

Les animations pour les partenaires

Lorsque la bibliothèque est fermée au public, c'est pour mieux accueillir ses partenaires ou pour aller à leur rencontre. Ainsi de nombreuses animations ont été proposées aux scolaires de la maternelle à la seconde (162 accueils de classe), au relais petite enfance, au multi accueil, au centre de loisirs, à la résidence du Rivoal, au Roudour, à l'EHPAD...

Environ 10 groupes sont ainsi accueillis chaque semaine à la bibliothèque.

Au total, 274 actions ont été proposées de septembre 2024 à la première semaine de juillet 2025 et 4 850 personnes y ont assistées, sans compter la fréquentation des expositions.

Chaque proposition a été l'occasion pour les publics de se rencontrer, d'apprendre, d'échanger des points de vue et de partager des connaissances.



Le département soutient le sport et récompense ses bénévoles

Le mardi 10 juin, à la salle Arvest, le département a, comme chaque année, rassemblé les associations sportives du territoire.

Cet échange a été suivi par de nombreuses associations pleybennoises et du centre Finistère. Il a permis de mettre en avant une des priorités du département, le sport : « le sport est bon pour la santé mais aussi pour le territoire avec les animations organisées par les associations sportives, autant les compétitions que les manifestations festives ».

Le département soutient financièrement le sport, en apportant aux clubs une aide de 5 € par licencié mais aussi de façon matérielle (scène mobile, podium, arche..) ainsi que par l'utilisation de ses supports de communication. En 2025, 1324 clubs (soit 182 93 licenciés) ont perçu cette aide de 5 € par licencié. Le département a en projet pour 2026 de porter l'aide à 10 € par licencié pour les clubs affiliés à Handisport et Sport adapté.

Cette réunion a été aussi l'occasion de présenter le CDOS (Comité départemental olympique et sportif). Ce dernier se tient disponible pour aider l'ensemble des associations sportives dans le conseil (droit, social, finances), la formation et la mise en relation.

Cette rencontre était aussi l'occasion de mettre en avant des bénévoles et des associations du secteur qui œuvrent pour la promotion du sport. Pour Pleyben, il était important d'honorer ainsi un bénévole de longue date. Ainsi, Jean



Jean Coriou entouré d'Amélie Caro, maire et de Gildas Urien, président du club de tennis.

Coriou du Tennis Club, bénévole depuis plus de 40 ans et toujours actif sur le terrain ainsi que dans le bureau du club, dont il est le trésorier depuis de nombreuses années, a été mis à l'honneur à cette occasion. Malgré son âge respectable, il continue à entraîner et accompagner les jeunes du club tout au long de l'année.

Il a reçu de la part du président du conseil départemental un diplôme et une récompense pour toutes ces années de bénévolat et de dévouement. Bravo, Jean, et sincères félicitations !

Le bénévolat associatif : un pilier essentiel de la vie communale

Dans notre commune, le tissu associatif constitue un véritable moteur de lien social, de solidarité et de dynamisme local. Derrière chaque événement festif, chaque activité culturelle, sportive ou caritative, se cache bien souvent l'engagement discret mais essentiel de bénévoles. Leur dévouement, leur temps et leur énergie font vivre les associations et, par extension, la commune elle-même.

Le bénévolat prend de nombreuses formes : encadrement des jeunes dans un club de sport, organisation d'ateliers pour les aînés, soutien scolaire, gestion de la bibliothèque municipale, aide alimentaire, sauvegarde du patrimoine, etc... Sans ces femmes et ces hommes de l'ombre, de nombreuses actions ne verraient tout simplement pas le jour.

Le bénévolat tisse des liens intergénérationnels et interculturels. Il permet aux habitants de se rencontrer, de mieux se connaître et de construire ensemble des projets communs.

Face aux mutations sociétales, aux rythmes de vie qui évoluent et aux sollicitations multiples, le bénévolat

• ASSOCIATIONS – ÉVÉNEMENTS •

connaît parfois un essoufflement. Il est donc essentiel de le soutenir activement, de renouveler les équipes. Un simple engagement pour une action ponctuelle ou sur du long terme a toute son importance pour la pérennisation des associations et de l'animation de la commune.

Certains s'activent ainsi bénévolement depuis de nombreuses années. Ils méritent la reconnaissance de tous.

LES FÊTES PATRONALES MARQUÉES PAR PLUSIEURS ANIMATIONS

Les fêtes patronales ont traditionnellement lieu le premier week-end du mois d'août. Elles seront une nouvelle fois marquées par plusieurs animations proposées par la commune et des associations.

Tournoi de belote

Comme chaque année le samedi du pardon, l'association Bugale Iben invite tous les amateurs de belote à se retrouver le samedi 2 août à 14 h à l'Arvest pour un tournoi de belote.

Repas festif du comité des fêtes

Pour la 3^{ème} année consécutive, le comité des fêtes organise le **samedi 2 août** à partir de 19 h une soirée festive sous le signe de la musique et de la bonne humeur.

Cette année, le comité des fêtes a innové en invitant un professionnel, Chris music, pour animer une soirée conviviale. Au programme, un blind test géant et un karaoké, offrant ainsi une ambiance festive. Les participants pourront déguster un repas traditionnel, tout en profitant d'une buvette gérée par une association locale, renforçant ainsi les liens sociaux et culturels.

L'animation professionnelle prévue pour cette soirée est un atout majeur qui ne manquera pas de satisfaire le public. Le blind test géant, jeu populaire où les participants doivent deviner des chansons à partir de quelques notes, est une manière ludique et interactive de faire participer tout le monde.

De plus, le karaoké est une activité qui transcende les âges. Que l'on soit un chanteur dans l'âme ou simplement désireux de s'amuser, le karaoké permet à chacun de s'exprimer et de partager des moments de gaieté.

Le bénévolat associatif n'est pas un simple supplément d'âme dans la vie d'une commune. Il est l'un de ses fondements. En valorisant et participant aux événements organisés par l'ensemble de nos associations, jouons un rôle essentiel dans la poursuite de leurs activités.

N'hésitez pas à vous engager auprès de nos nombreuses associations !



Le repas proposé, un savoureux poulet basquaise accompagné de frites, suivi d'un dessert, constitue également un aspect central de cette soirée (tarif 12 €).

Feu d'artifice

Cette soirée du **samedi 2 août** se terminera par le traditionnel feu d'artifice qui sera tiré à **23h** sur l'espace vert à l'arrière de la bibliothèque.

Tournois de pétanque

Comme chaque année également, l'association Bugale Iben organise le **mardi du pardon, le 5 août**, deux tournois de pétanque, ouverts à tous.

Ils auront lieu sur le terrain de la gare. Le premier, « En tête à tête » débutera à 10 h et le second en doublettes aura lieu à 14 h.

Fête foraine

Et bien sûr, la fête foraine animera la place centrale **du vendredi soir au lundi soir**. Avis aux amateurs de jeux et de sensations.

Léa Jamelot, une aventure extraordinaire

Du 1^{er} au 15 juin, Léa Jamelot kayakiste reconnue internationalement s'était donné comme objectif de parcourir le canal de Nantes à Brest en kayak. Le but pour elle était de « boucler la boucle » et surtout de mettre en avant le kayak et le canal.

Une aventure de 400 km et 237 écluses à franchir tout au long de ce parcours, en 14 étapes plus ou moins longues, de 21 à 52 km, à la force des bras. De belles rencontres tout au long du périple, musiciens, kayakistes, cyclistes, marcheurs...

Le 12 juin, s'est déroulée la plus petite étape, entre Châteauneuf et Pont-Coblant, là où tout a commencé comme elle aime le dire. Accompagnée de son premier entraîneur, Thomas, elle est arrivée à Pont-Coblant vers 13h30, sous les encouragements des enfants des écoles de Pleyben, Lennon et Gouezec. Après un éclusage sous les regards des écoliers, rejoints par des collégiens en kayak, elle a fait les 800 derniers mètres en leur compagnie.

Les enfants ont profité de sa présence pour lui poser une multitude de questions. Par ailleurs ils ont pu découvrir l'exposition des ardoisières, l'allée couverte et une exposition du PNRA.

En soirée, après une marche sur la voie douce organisée par les Kilomètres du Fil rouge, une animation était proposée par Pleyben Danse. Une restauration galettes

saucisses, crêpes et une buvette tenue par les agriculteurs de Pleyben ont complété la fête.

Léa, présente sur les quais, a pris le temps d'échanger et de poser pour quelques photos. Tout cela avec la simplicité et le sourire qui ne l'ont jamais quittée tout au long de cette aventure.

L'aventure de Léa a fait l'objet d'une Web série, diffusée chaque jour. Une diffusion est prévue en septembre au cinéma Agora de Châteaulin.



Léa Jamelot passant l'écluse de Saint-Algon avant son arrivée à Pont-Coblant.

Activ' Form' et Nature prépare la rentrée

L'association propose pour la rentrée de septembre des activités de gym douce, gym tonique et yogalates suivant le planning ci-dessous :

PROGRAMME 2025-2026 (périodes scolaires)				
Jours	Salles	Animateurs	Activités	Horaires
LUNDI	Salle « Pallen »	Frédéric PY	Gym douce	17h45 - 18h45
	Salle « Dañsal »		Gym tonique	19h - 20h
MERCREDI	Salle « Dañsal »	Frédéric	Gym douce	17h25 - 18h25
	Salle « Dañsal »	GUILLEMETTE	Gym tonique	18h30 - 19h30
JEUDI	Salle « Pallen »	Mathilde BALLEREAU	Yogalates	17h15 - 18h15
			Yogalates	18h20 - 19h20
			Yogalates	19h25 - 20h25

Toutes les informations sur la saison 2025-2026 sont consultables sur le site activformetnature.com

Les inscriptions sont possibles :

- Via le lien sur le site internet activformetnature.com ou via un accès sur HelloAsso
- Le vendredi 29 août de 18h00 à 19h00 à la salle du Patrimoine (entrée à gauche de la mairie de Pleyben)
- Au forum des associations le samedi 30 août de 9h à 13h.

Des séances découvertes sont proposées, entre le 1^{er} et le 11 septembre, sur réservation, via le lien sur le site internet activformetnature.com ou via un accès sur HelloAsso.

La reprise des cours est fixée au **1^{er} septembre**.

Conseil communautaire du 1^{er} juillet

Le conseil communautaire s'est réuni le 1er juillet à Dinéault et a débattu des points suivants. L'intégralité des délibérations peut être consultée sur le site internet de la communauté de communes.

Administration générale

- . Recomposition du conseil communautaire en vue des élections municipales et intercommunales de 2026
- . Désignation d'un délégué communautaire au Comité syndical de l'EPAGA (collège des producteurs d'eau)
- . Convention de groupement de commande avec l'EPIC Menez Hom Atlantique pour le nettoyage des locaux Services à la population
- . Approbation du règlement intérieur des ALSH
- . Avenant à la convention avec EPAL / mutualisation du référent santé
- . Conventions avec les associations utilisatrices du Centre aquatique pour 2025-2026

Service public d'élimination des déchets (SPED)

- . Rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) d'élimination des déchets ménagers et assimilés (DMA) pour l'année 2024
- . Convention d'utilisation des déchetteries de Péren et Koskerou par la communauté de communes « Mont d'Arrée communauté »

Eau potable et assainissement

- . Rapports sur le prix et la qualité du service public (RPQS) 2024 : eau potable, assainissement collectif, assainissement non-collectif
- . Rapports annuels des délégataires eau potable et assainissement collectif 2024
- . Avenant n°2 au contrat de délégation du service public (DSP) de l'eau potable
- . Actualisation du règlement du service de l'assainissement non collectif

Développement économique

- Subventions et participations 2025 aux organismes partenaires du développement économique
- . Cession d'un délaissé foncier de 122 m² à la SCI RV-IMMO (Couverture de l'Aulne) sur la zone d'activité économique de Menez-Bos, à Saint-Ségal

Aménagement-Urbanisme- Habitat

- . Désignation du représentant de la CCPCP au sein d'Ener'gence
- . Désignation des représentants de la CCPCP au syndicat mixte Bretagne Mobilité
- . Convention de financement d'une étude prospective d'évolution des offres de mobilités sur l'axe Brest-Quimper
- . Convention de financement d'une étude relative aux aménagements ferroviaires voulus par la Région Bretagne
- . Modification simplifiée n°1 du PLUi-H : définition des modalités de mise à disposition du public

Ressources humaines

- . Modification du tableau des emplois de la CCPCP
- . Création d'emplois non permanents suite à un accroissement temporaire d'activité
- . Création d'emplois non permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité
- . Instauration d'une gratification versée aux stagiaires de l'enseignement

Finances

- . Décision modificative n°1 du budget annexe développement économique
- . Remboursement des avances du budget principal au budget annexe du développement économique
- . Contributions 2025 versées aux établissements de bassin et reprise de provisions.

Un nouvel écrin pour l'office de tourisme à Plomodiern

Courant juin, les nouveaux locaux de l'office de tourisme de Plomodiern ont été officiellement inaugurés en présence de Madame la sous-préfète de Châteaulin. Cette inauguration, initialement prévue plus tôt, avait été reportée suite au décès de Paul Divanac'h, ancien maire de Plonévez-Porzay et président de l'EPIC. Un hommage appuyé lui a été rendu à cette occasion. Pendant plus de 10 ans, il a porté le dossier tourisme avec conviction, influençant durablement le développement touristique de notre territoire.

Le bâtiment, acheté et réhabilité par la commune de Plomodiern dans le cadre du réaménagement de son centre-bourg, est désormais loué à l'office de tourisme. L'aménagement intérieur, financé par ce dernier à hauteur de 41 519 €, permet aux agents, installés depuis près d'un an, d'accueillir les visiteurs dans d'excellentes conditions.

Menez-Hom Atlantique, ce sont 17 communes, 420 km² de territoire, près de 11 000 lits touristiques, 463 000 nuitées, 5 bureaux d'accueil, 17 000 touristes renseignés, 452 000 € de taxe de séjour collectée (chiffres 2024), 369 km de sentiers gérés avec le partenaire Études & Chantiers, 4 postes de secours sur les plages pour l'été, et un nouveau site : www.menezhom-atlantique.bzh que nous vous invitons à (re)découvrir.

Nous souhaitons une excellente saison aux équipes de l'office de tourisme, aux visiteurs et aux habitants, à qui de nombreuses animations sont proposées tout l'été.

Le guide découverte 2025 : l'indispensable guide de votre été en Menez-Hom Atlantique !

Que vous receviez de la famille, des amis, ou cherchiez simplement des idées pour vous et vos proches, laissez-vous inspirer par le guide découverte 2025 de l'office de tourisme ! Avec l'arrivée des beaux jours, c'est une véritable invitation à explorer le territoire autrement, tout près de chez vous ! Envie d'aventure, de détente, de sensations fortes ou de moments à partager ? Plongez dans ses 60 pages d'idées de sorties, d'activités à tester, de belles adresses gourmandes, de loisirs ou de commerces locaux pour profiter pleinement des incontournables comme des pépites cachées du Menez-Hom Atlantique !

La nouveauté cette année ? Une police adaptée aux malvoyants pour un guide toujours plus inclusif !

Le guide est disponible gratuitement dans tous les bureaux de l'office de tourisme Menez-Hom Atlantique et consultable en ligne depuis chez vous :

<https://www.calameo.com/read/004656587b5ef42e193b8>

Et pour suivre les animations, événements et actus locales tout au long de l'été, rejoignez l'office de tourisme Menez-Hom Atlantique sur Facebook et Instagram !



L'opération « Bus des plages » continue jusqu'au 31 août

Dans notre édition précédente nous avons annoncé que la communauté de communes a renouvelé cette année encore l'opération « Bus des plages », en partenariat avec le conseil régional. Celle-ci se terminera le 31 août. Elle permet à chacun de profiter de ce transport en commun, à prix modique, pour passer des après-midis à la plage.

Le service est assuré tous les jours de la semaine sauf les dimanches et les jours fériés. Pour Pleyben, la prise en charge des participants se fait sur la place Charles de Gaulle à 13h18. Les retours se font depuis la plage à 17h30.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.breizhgo.bzh ou par téléphone au 02 99 300 300.

Nouveau commerce : Team pizza s'installe rue de la Gare

Après plusieurs expériences dans la restauration, Arbi Louhichi a ouvert son commerce de pizzas et différents plats à emporter au 64 bis rue de la Gare (anciennement Pizza pépé).



Outre les pizzas, il propose donc à la carte des pâtes, des salades, des escalopes, des paninis...

Tous les plats sont servis à emporter, il n'y a pas de restauration sur place.

L'établissement est ouvert tous les jours de 11h à 14h30 et de 18h à 23h.

Contact : 09 87 09 06 33.

La parole aux minorités municipales

PLEYBEN, Tous acteurs de demain

Nous entrons dans les derniers mois de mandat et nous pouvons d'ores et déjà dresser un bilan des cinq années que notre groupe vient de passer au sein de l'équipe municipale.

Nous nous sommes impliqués dans les diverses commissions et avons été volontaires pour des missions de suivi de travaux ou autres tâches hors commissions et avons été accueillis et considérés comme n'importe quel autre élu de l'équipe majoritaire, et nous avons en retour agi comme tel.

En toute conscience et avec le souci de l'intérêt général, nous avons voté tous les budgets et validé tous les comptes qui nous ont été présentés. Il est à noter à ce propos que la situation financière de la commune est bonne au regard des incertitudes sur les recettes, et qu'elle laisse la possibilité à l'équipe à venir de proposer de nouveaux projets en gardant à l'esprit que les marges de manœuvre fiscales resteront limitées au regard des capacités financières de nos concitoyens.

Nous tenons à remercier l'ensemble des conseillers et adjoints qui nous ont intégrés dans leurs réflexions et leurs actions, dans leurs groupes de travail et dans

les commissions en ayant le souci de la transparence, de la communication, de l'échange et en acceptant notre rôle de minorité agissante et bienveillante et non d'opposition. A une époque où il semble de bon ton à bon nombre de nos élus locaux et nationaux de se comporter avec agressivité, mépris et sectarisme en dénigrant la prise de parole différente ou minoritaire - on le connaît dans d'autres assemblées locales -, le comportement exemplaire de Madame le maire et de son équipe à notre égard est à souligner et à mettre à leur crédit.

Les défis restent grands pour notre commune que ce soit en terme de logement, d'équipements collectifs, de vieillissement de la population ou encore d'urbanisme avec entre autre le réaménagement de la place Charles de Gaulle qui, au vu de l'importante mobilisation et implication des Pleybennois dans les réunions publiques, devra aboutir à une prise de décision et des actions visibles, faute de quoi les habitants ne comprendraient pas que l'énergie qu'ils ont mise dans ce projet n'ait pas abouti. Mais ceci est une autre histoire qui s'écrira avec la prochaine équipe municipale à partir du printemps 2026 après les élections municipales.

Agenda:

JUILLET

Du 1^{er} juillet au 30 septembre

Exposition « Café papote »,
mémoire des commerces
de la place
Devant la mairie.

Samedi 26

Route de l'ardoise
17h - Pont-Coblant

Samedi 26

Estivales : concert
« Frog on the tyne »
Pendant le marché

Jeudi 31

Journée bretonne
14h et 18h30 - Salle Arvest

AOÛT

Du 1^{er} au 3
Fête foraine

Du 1^{er} au 29
Exposition Laëticia Givaudan
Salle Arvest

Samedi 2

Tournoi de belote
14h - Salle Arvest

Samedi 2

Repas du comité des fêtes
19h - Salle Arvest

Samedi 2

Feu d'artifice,
23h - Terrain de la bibliothèque

Mardi 5

Tournois de pétanque
10h et 14h - Gare

Mardi 5

Cérémonie commémorative
11h - Stèle de Kerviadec

Jeudi 7

Jeudi de l'enclos sur la place
19h - crêpes / 20h30 fest-noz

Jeudi 14

Play'ben (jeux de société)
16h - Bibliothèque

Jeudi 14

Ensemble vocal
et instrumental de Camaret
18h - Église

Jeudi 14

Jeudi de l'enclos sur la place
19h - crêpes / 20h30 fest-noz

Mercredi 20

Atelier de création & de peinture
14h - Salle Arvest

Jeudi 21

Concert d'orgue et trompette
18h - Église

Jeudi 21

Jeudi de l'enclos sur la place
19h - crêpes / 20h30 fest-noz

Dimanche 24

Spectacle « Boite en scène »
10h - Marché de Pont-Coblant

Mardi 26

Lecture au lavoir
11h - Lavoir de Kervern

Du 27 août au 14 septembre

Exposition
« Exploration urbaine »
Bibliothèque

Jeudi 28

Concert d'orgue et bombarde
18h - Église

Jeudi 28

Jeudi de l'enclos sur la place
19h - crêpes / 20h30 fest-noz

Vendredi 29

Rencontre autour
de l'exploration urbaine
20h30 - Bibliothèque

Samedi 30

Forum des associations
9h-13h - Gymnase de Kervern

Dimanche 31 août

Randonnée cyclotouriste
par les cyclos de Pleyben
ouverte à tous
Départs à partir de 8h
Rue du Terrain des Sports

SEPTEMBRE

Vendredi 5

Pot d'accueil
des nouveaux arrivants
18h30

Samedi 6

Bébéotheque
10h30 - Bibliothèque

Samedi 13

Club de lecture
10h - Bibliothèque

Du 17 septembre au 5 octobre

Exposition « Le système
solaire dans l'univers »
Bibliothèque

Vendredi 26

Lancement
de la saison culturelle
18h30 - Salle Arvest

Samedi 27

Atelier « Imagine ta future
médiathèque »
10h - Bibliothèque